

RAP173

INSPECTION PRINCIPALE DE LA TREMBLADE

RAPPORT D'ACTIVITE

ANNEE 1977

SOMMAIRE

I - INSPECTION

- 1°/ Considérations générales - Effectifs
- 2°/ Contrôle des Coquillages
- 3°/ Contrôle des Conserves
- 4°/ Contrôle des Semi-Conserves
- 5°/ Contrôle du Salage, du Séchage, du Fumage et des sous-produits
- 6°/ Contrôle du mareyage
- 8°/ Pollution et assainissement

II - ETUDES ET RECHERCHES

- 2°/ Recherches sur la Bactériologie, la contamination et l'épuration des coquillages.
- 5°/ Conférences - Documentation
- 6°/ Conclusions

RAPPORT D'ACTIVITE : ANNEE 1977

1°/ CONSIDERATIONS GENERALES CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT ET L'ACTIVITE DU SERVICE.

AGENTS	EFFECTIF	
	AU 31/12/76	AU 31/12/77
Inspecteurs ou Chercheurs	1	1
Sous-Inspecteurs ou Aide-Techniques	2	4
Aides de Laboratoire	1	Néant
Garçons de laboratoire	1	1 (à mi-temps)
Contrôleurs	5 (à temps partiel)	4 (à temps partiel)
Surveillants	1 (à temps partiel)	Néant
	11 (dont 6 à mi-temps ou temps partiel)	10 (dont 5 à mi- temps ou temps partiel)

ACTIVITE : Voir 2ème partie, Chapitre 6

RAPPORT D'ACTIVITE : ANNEE 1977

2°/ CONTROLE DES COQUILLAGES

1°/ ZONES

Les zones suivantes ont fait l'objet d'enquêtes

LA TREMBLADE - RIVE GAUCHE DE LA SEUDRE

Les prélèvements d'eaux ont été effectués en Seudre, au pont de l'Eguille et à la jonction du ruisson des Communs, ainsi que dans les chenaux de Mornac, Coulonges, Chaillevette, Chatressac, l'Eguillaie, Coux, La Tremblade, La Péride, Putet et à la Station d'épuration de La Tremblade.

MARENNES - RIVE DROITE DE LA SEUDRE

Les prélèvements ont été effectués dans les chenaux de Brouage, Mérignac, Marennes, en Seudre, à la jetée de la Cayenne, dans les chenaux des Faux, du Lindron, de Luzac, de Recoulaine et de Pélard.

BOURCEFRANC

Les prélèvements ont été effectués dans le ruisson du Petit Port, en baies de Sinche, de la Grognasse et de Marécareuil, au port du Chapus, en baie Sud du Chapus, à la buse d'égout du hameau du Chapus, dans le chenal de Daire (amont et aval).

ILE D'OLERON

Les prélèvements ont été effectués dans les chenaux de Boyardville, du Douhet, d'Arceau, de la Baudissière, de la Brande, dans le ruisson de l'Etier Neuf, dans le port du château, dans les chenaux d'Ors et de St Trojan.

PORT-DES-BARQUES

Les prélèvements ont été effectués en Charente (à la jetée de Port-des-Barques, à la digue des Fontaines et à la cale des Anses) ainsi qu'au Sud de la presqu'île, en mer, face aux marais de Montportail. Les résultats de cette étude figurent au chapitre II Etude et Recherches 2°/ Recherches Bactériologiques.

2°/ CONCESSIONS - COMMISSIONS REGIONALES

Commissions Régionales des établissements de pêche

Quartier de MARENNES : 2

Quartier d'OLERON : 2

AVIS SUR CONCESSIONS

<u>AVIS FAVORABLES</u>	
Concessions en zones salubres	1.449
Concessions en zones insalubres	Néant
AVIS DEFAVORABLES	Néant
<hr/>	
TOTAL	1.449

A - Etablissements inscrits au 31/12/76

Quartier	EXPEDITIONS							ELEVAGE						EPURATION	
	H	HM	HMC	HC	MC	M	C	H	HM	HMC	HC	M	MC		C
Aff. Maritimes															
MARENNES	474	47	8	43	/	/	/	54	6	1	13	87	/	/	2
OLERON	63	4	2	10	/	/	/	19	3	1	21	12	/	/	/

B - Inscriptions (du 1/1/77 au 31/12/77)

Quartier	EXPEDITIONS							ELEVAGE						EPURATION	
	H	HM	HMC	HC	MC	M	C	H	HM	HMC	HC	M	MC		C
Aff. Maritimes															
MARENNES	14	2	10	2	/	/	/	12	3	3	4	2	/	/	/
OLERON	/	/	2	7	/	/	/	1	/	/	3	/	/	/	/

C - Radiations (du 1/1/77 au 31/12/77)

Quartier	EXPEDITIONS							ELEVAGE						EPURATION	
	H	HM	HMC	HC	MC	M	C	H	HM	HMC	HC	M	MC		C
Aff. Maritimes															
MARENNES	29	3	/	/	/	/	/	3	/	/	/	5	/	/	/
OLERON	/	/	/	/	/	/	/	2	/	/	/	/	/	/	/

D - Etablissements inscrits au 31/12/77

Quartier	EXPEDITIONS							ELEVAGE						EPURATION	
	H	HM	HMC	HC	MC	M	C	H	HM	HMC	HC	M	MC		C
Aff. Maritimes															
MARENNES	459	46	18	45	/	/	/	63	9	4	17	84	/	/	2
OLERON	63	4	4	17	/	/	/	18	3	1	24	12	/	/	/

E - Liste Régionale

- Inscrits au 31/12/76	575
- Inscriptions en 1977	Néant
- Radiations en 1977	Néant
- Inscrits au 31/12/77	575

4°/ Gisements naturels

Nature des Opérations	Nombre	E S P E C E S			Localisation des gisements
		Huîtres	Huîtres et Moules	Moules et Coquill.	
<u>Ouvertures</u>	5	5			- Charente R.G. - Gironde R.D.
<u>Fermetures</u>	11	2		9	- Charente R.G. - Gironde R.D. - Gisements de pétoncles - Gisements de coquilles St Jacques

5°/ REPARCAGE ET EPURATIONA - REPARCAGE

Nature des Coquillages	Provenance	Quantité	Saisie destruction
a) <u>Coquillages provenant des gisements et parcs français</u>			
Moules	St Nazaire	5.960 Kgs (4 lots)	
Huîtres	Baie d'Isigny-sur-Mer	660.700 Kgs (111 lots)	
Huîtres	Gironde R.D.	254.800 Kgs (157 lots)	
			NEANT
b) <u>Coquillages importés</u>			
CLAMS	GRANDE-BRETAGNE	9.505 Kgs (6 lots)	

B - EPURATION

Nature des Coquillages	Provenance	Quantité	Saisie destruction
a) <u>Coquillages provenant des gisements et parcs français</u>			
Huîtres	Bassin des Chasses LES SABLES D'OLONNE	4.130 Kgs	
b) <u>Coquillages importés</u>			
Moules	ESPAGNE	93.521 Kgs	

6°/ Analyses : eaux et coquillages divers

SECTEUR BACTERIOLOGIQUE	Nombre de Déterminations bactériologiques							
	EAUX				COQUILLAGES			
	Colifor. totaux	B. Coli	Colifor. fécaux	Strepto. D	Colifor. totaux	B. Coli	Colifor. fécaux	Strepto. D
	<u>A - Etablissements et zones salubres</u>							
49	/	102	64	72	/	60	49	42
51 - 52	/	54	35	40	/	39	32	19
53	/	13	5	1	/	5	5	/
54 - 58	3	90	54	62	/	55	35	28
59	1	25	20	9	/	20	18	4
61 - 63	/	77	57	65	/	30	27	22
64 - 67	/	43	32	32	/	30	28	19
68	/	18	14	15	/	10	8	7
69	/	/	/	/	/	/	/	/

... / ...

SECTEUR BACTERIOLOGIQUE	Nombre de Déterminations bactériologiques							
	EAUX				COQUILLAGES			
	Colifor. totaux	B. Coli	Colifor. fécaux	Strepto. D	Colifor. totaux	B. Coli	Colifor. fécaux	Strepto. D
		<u>B - Zones insalubres sous surveillance</u>						
	97	/	96	95	/	3	3	3
		<u>C - Marchés</u>						
	/	/	/	/	/	1	1	1
		<u>D - Etude I.N.R.A.</u>						
	5	/	5	5	/	/	/	/
TOTAUX	106	422	382	396	/	253	206	145

NOTA : Ces analyses ont été entièrement effectuées par le laboratoire de bactériologie de La Tremblade.

Nombre total de prélèvements effectués = 823 536 Eaux
287 Coquillages

Nombre total de déterminations bactériologiques = 1910

Mesures du pH des eaux (chenaux et ruissons) = 103

7°/ PERIMETRE DE PROTECTION

Le périmètre de protection des établissements conchylicoles et des gisements coquilliers naturels a été institué par décret du 23 Janvier 1945. Il concerne l'Ile d'Oléron et les rives de la Sèvre et remonte jusqu'à Brouage. Une proposition d'extension du périmètre de protection ostréicole dans le secteur Nord du bassin (Port-des-Barques, Saint-Froult, Moëze etc.) a été faite par l'Inspection le 3 Décembre 1974. Aucune suite n'a été donnée jusqu'à présent à cette proposition.

8°/ ETAT SANITAIRE - TYPHOIDES

Des enquêtes ont été effectuées dans 20 établissements d'expédition à la suite de constatation effectuées sur les marchés par les services vétérinaires de plusieurs départements.

9°/ REMISE EN ETAT DES ETABLISSEMENTS INSCRITS

Travaux effectués à l'occasion des mutations

Remise en état et construction de bassins	24
Aménagement des locaux et des abords de l'établissement	29
Construction ou remise en état d'aire de lavage	15
Aménagement ou construction de W.C. et lavabos	19
Modification des circuits d'alimentation	15
Travaux d'endigage ou de protection contre le ruissellement	12

10°/ PECHEURS - REEXPEDITEURS

	PECHEURS	REEXPEDITEURS
- Inscrits au 31/12/76	1.791	89
- Inscriptions	46	1
- Radiations	1.135	77
- Inscrits au 31/12/77	702	13

11°/ IMPORTATIONS - EXPORTATIONS

A - IMPORTATIONS

Espèces	Pays d'Origine	Naissain		Elevage		Reparcage		Epuration	
		Nbre! lots!	Poids (tonnes)	Nbre! lots!	Poids (tonnes)	Nbre! lots!	Poids (tonnes)	Nbre! lots!	Poids (tonnes)
MOULES	ESPAGNE							12	93 ^T 521
CLAMS	GRANDE-BRETAGNE					6	9 ^T 505		
	TOTAUX					6	9 ^T 505	12	93 ^T 521

B - EXPORTATIONS

Chiffres non connus de l'Inspection

12°/ SANCTIONS

A - Avertissements - Procès-verbaux

M O T I F S	Avertissements	Procès-verbaux
- Livraison de coquillages au dessous de la taille marchande	/	/
- Défaut d'étiquettes de salubrité!	1	/
- Vente de coquillages en vrac	2	/
- Vente en mannes ajourées sans couvercle à plus de 20 Kms du lieu de production.	1	/

B - Autres Sanctions

13°/ ETIQUETTES SANITAIRES

Nombre d'étiquettes sanitaires délivrées du 1er Janvier au 8 Mars 1977
(Anciens modèles)

B	C	E	F	G	K	TOTAL
216.590	6.700	6.600	/	/	2.000	231.890

Nombre d'étiquettes sanitaires délivrées du 9 Mars au 31 Décembre 1977
(Nouveaux modèles)

A1	A2	B1	B2	C1	C2	D	E	F	G	K	TOTAL
3.600	3.600	2.067.046	2.007.405	18.807	72.065	6.889	43.600	1.700	Néant	7.000	4.231.712

Nombre total d'étiquettes sanitaires délivrées du 1/01/77 au 31/12/77

B + B1 + B2 A1 + A2	C + C1 + C2 + D	E	F	G	K	TOTAL
4.298.241	104.461	50.200	3.700	Néant	7.000	4.463.602

Soit une augmentation du nombre d'étiquettes vendues de 466.212 par rapport à 1976.

Le Chef de l'Inspection Principale

M. LEON

RAPPORT D'ACTIVITE : ANNEE 1977

CONTROLE DE LA FABRICATION DES CONSERVES

2°/ Dénombrement des usines soumises au contrôle

Usines autorisées au 31/12/76	2
Usines autorisées en 1977	0
Retraits d'autorisation en 1977	0
Usines autorisées au 31/12/77	2

Usines en Activité

DELAFOYE-PETIT à Saint-Palais-sur-Mer

GAUTIER au Château d'Oléron

L'activité de ces deux ateliers artisanaux est réduite.

3°/ Enquêtes sur les demandes et les propositions de retrait de la carte professionnelle.

Néant

4°/ Visites d'Usines

Visites sans observations	4
Visites avec observations	0
Total des visites	4

5°/ Examen des conserves finies en usine
Boîtes examinées sans observations 16

6°/ Echantillons prélevés pour analyses

Substances	Usines	Lots	Echantillons
Conserves finies	/	/	/

7°/ Interdiction de mise en conserve

Néant

8°/ Interdiction d'emploi

Néant

9°/ Application des règles d'hygiène

Avertissements ou mises en demeure notifiés aux Directeurs d'Entreprises à la suite de manquements aux règles de salubrité ou de propreté = Néant.

10°/ Application des normes de fabrication

Aucune inobservation n'a été constatée

11°/ Infractions diverses

Néant

12°/ Conserves saisies et détruites ou livrées à la consommation animale

Néant

13°/ Conserves soumises à des conditions spéciales de livraison (déclassement)

Néant

14°/ Interventions générales

Néant

15°/ Améliorations réalisées dans les usines

Néant

16°/ Enquêtes et expertises diverses

Néant

Le Chef de l'Inspection Principale


M. LEON

RAPPORT D'ACTIVITE : ANNEE 1977

CONTROLE DU SALAGE, DU SECHAGE, DU FUMAGE ET DES SOUS - PRODUITS

2°/ Dénombrement des ateliers soumis au contrôle

Catégorie	Salage	Salage Saurissage	Séchage	Sous Produits
Nombre total au 31/12/76	1	1	1	
Nombre total au 31/12/77	1	1	1	Néant
Ateliers en activité	1	1	1	

Il s'agit d'un seul et même établissement de salage et séchage de morue : NORD-MORUE à 17500 - JONZAC . Il traite annuellement environ 5.000 Tonnes de morue. Par ailleurs, il assure une nouvelle fabrication, les filets de hareng-saur, à raison de 300 Tonnes par an.

3°/ Enquêtes sur les demandes et les propositions de la carte professionnelle et les licences de traitement des sous-produits.

Néant

4°/ Visites des Ateliers

Visite sans observation = 1

5°/ Examen des produits finis

Néant

6°/ Echantillons prélevés pour analyse

Néant

7°/ Application des règles d'hygiène

Néant

8°/ Application des normes de fabrication

Néant

9°/ Infractions diverses

Néant

10°/ Interventions générales

Néant

11°/ Amélioration réalisées dans les usines

La construction de 3.000 m2 d'ateliers et bureaux supplémentaires est en cours.

12°/ Destinations données aux déchets de poissons, rebuts etc.

Dans la circonscription de La Tremblade, en raison de la faible importance dans la majorité des établissements de mareyage, les déchets sont le plus souvent jetés, portés à la décharge publique ou bien distribués aux particuliers. C'est le cas notamment pour les apports traités aux ports de Royan et de La Cotinière.

Par ailleurs, la fabrication des filets n'est importante qu'en période estivale, et la nature des poissons traités (soles, céteaux, bars ...) limite de fait le volume des déchets.

Toutefois quelques établissements importants, tels que la maison RIVASSEAU à Saint-Pierre d'Oléron livrent leurs déchets à une usine de La Rochelle fabriquant des sous-produits (farine, engrais...) : LA COMPAGNIE DU GUANO ANGIBAUD.

Le Chef de l'Inspection Principale



M. LEON

RAPPORT D'ACTIVITE : ANNEE 1977

4°/ Contrôle de la fabrication des semi-conserves

2°/ Dénombrement des ateliers soumis au contrôle

Dans l'Inspection, aucun atelier n'est inscrit sur la liste des établissements admis par l'I.S.T.P.M. à livrer des semi-conserves à la consommation humaine.

- 1 atelier fabricant de la soupe de poisson est en cours d'inscription à La Tremblade et à fait l'objet d'un contrôle de fabrication. Cet atelier est déjà contrôlé par la Direction Départementale des Services Vétérinaires.

Le Chef de l'Inspection Principale



M. LEON

RAPPORT D'ACTIVITE : ANNEE 1977

CONTROLE DU MAREYAGE

2°/ Cartes professionnelles

a) Enquêtes sur les demandes de cartes professionnelles

1 enquête

b) Attribution des cartes professionnelles

Nombre de cartes attribuées au cours de l'exercice = 1

c) Propositions de retrait ou de suspension de la carte

Néant

d) Suppression de la carte de mareyeur (non renouvellement, cessation d'activité, décès)

Nombre de suppressions = 10

3°/ Inspection des Ateliers

Ateliers soumis au contrôle	19
Ateliers expédiant des coquillages en plus du poisson	3
Ateliers visités	15
Total des visites	20

4°/ Contrôle des expéditions

Néant

5°/ Prélèvements d'échantillons

Néant

6°/ Expertises de marchandises

Néant

7°/ Construction de Halles aux poissons
Une nouvelle halle fonctionne à La Cotinière

8°/ Interventions générales
Néant

9°/ Enquêtes spéciales - Interventions particulières
Néant

10°/ Sabctions
Néant

11°/ Améliorations
Néant

Le Chef de l'Inspection Principale



M. LEON

RAPPORT D'ACTIVITE : ANNEE 1977

8°/ POLLUTION - ASSAINISSEMENT

2°/ Projets d'assainissement

voir tableau

- Station d'épuration de La Tremblade

La nouvelle station d'épuration des eaux usées, d'une capacité de 16.000 équivalents-habitants est entrée en fonctionnement le 5 novembre 1976. Les prélèvements effectués au rejet de la station de novembre 1976 à janvier 1977 inclus, avaient mis en évidence une mauvaise qualité bactériologique des effluents traités. Toutefois le réglage de la station était encore en cours. En mars 1977 en raison du mauvais fonctionnement du chloromètre, des résultats élevés étaient à nouveau enregistrés. Un dispositif de chloration en continu était alors installé dans l'attente du remplacement de l'appareil. Ce remplacement, intervenu au cours de l'été, a permis d'enregistrer une amélioration sensible des résultats de colimétrie, qui depuis sont constamment inférieurs au maximum fixé par la D.A.S.S. (10^4 Coliformes fécaux/litre). Toutefois afin d'assurer une meilleure protection du secteur sensible de Putet, un projet de lagunage a été mis à l'étude par les services de l'Equipement. L'Agence de Bassin Adour-garonne serait disposée à aider financièrement ce projet.

- Station d'épuration intercommunale de Marennes-Bourcefranc

Cette station est entrée en fonctionnement le 1er Septembre 1976. La réception de plusieurs postes de relèvement a été effectuée en novembre 1977. La construction du réseau se poursuit. Toutefois, en fin 1977, les raccordements individuels étaient peu nombreux (une centaine environ), un délai de deux ans étant accordé aux riverains pour se brancher à compter de la mise en place du réseau.

La desserte de certains quartiers périphériques de Bourcefranc (Chatain - La Sainceaudière) serait souhaitable afin d'assurer la protection de la zone conchylicole (Daire notamment)? Toutefois, un progrès a été enregistré en 1977 par la prolongation du réseau au niveau du hameau du Chapus.

- Réseau d'assainissement de la Presqu'île d'Arvert

La mise en place du réseau au niveau de l'agglomération de Saujon se poursuit. La desserte totale de cette commune est prévue pour 1981.

Une autre branche du réseau est parvenue au niveau de Breuillet. Ceci permet d'espérer une amélioration progressive de la salubrité des Hauts de Seudre.

- Assainissement de Port-des-Barques

Située à l'extrémité Sud de l'estuaire de la Charente, Port-des-Barques abrite de nombreuses installations conchylicoles. Sa population sédentaire est de l'ordre de 1.200 habitants. Pendant la saison, elle assure l'hébergement de nombreux estivants. L'avant projet d'assainissement prévoit la mise en place de canalisations recueillant les eaux usées et la construction de trois postes de relèvement.

Ces ouvrages ont été calculés pour desservir 7.800 habitants. La Station de traitement sera implantée en bordure de la Charente. En première étape, les installations devraient permettre l'épuration complète (niveau V) des effluents de 400 habitants en hiver et de 2.600 en été. En 2ème et 3ème étapes, les dessertes respectives seraient de 800/5.200 habitants et 1.200/7.800 habitants. Le projet prévoit l'installation d'un poste de chloration et d'un bassin de marée.

Le Chef de l'Inspection Principale



M. LEON

ACTIVITE EN MATIERE D'ASSAINISSEMENT AU COURS DE L'ANNEE 1977

Nature du Projet	Nombre de Projets examinés	Population Equivalente	A V I S		
			Favorable	Favorable sous réserve	Défavorable
Communes et lotissements	8	800	/	8	/
Centre de Vacances	4	1.000	/	4	/
Camping	4	2.000	/	3	1
P. O. S.	3 *	/	/	3	/
Divers	259	1.200	7	244	8
TOTAL	278	5.000	7	262	9

* P.O.S. de St Denis, St Pierre et St Georges d'Oléron -

RAPPORT D'ACTIVITE : ANNEE 1977

II - ETUDES ET RECHERCHES

2°/ Etudes sur la bactériologie, la contamination et l'épuration des coquillages.

Au cours de l'année 1977, des prélèvements systématiques ont été effectués dans les chenaux et zones des divers secteurs du bassin de Marennes-Oléron.

Ces prélèvements d'eaux ont été réalisés en 54 points, en vue de pratiquer la numération des Coliformes totaux, des coliformes fécaux, des Entérocoques, ainsi que la mesure de la salinité et du pH.

Cette étude a confirmé la persistance de pollutions notables dans certains secteurs ;

- secteur de La Tremblade = chenaux de Putet et de la Péride
- secteur de Chaillevette = Chenal de Chatressac
- secteur de Marennes = Chenal de Marennes
- secteur de Bourcefranc = ruisson du Petit-Port, et partie amont du chenal de Daire, buse d'égoût du hameau du Chapus.
- secteur d'Oléron = ruisson de l'Etier neuf, Port du Château
- secteur de Port-des-Barques = Charente à la jetée de Port-des-Barques et à la digue des Fontaines.

Les résultats obtenus ont été communiqués à la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale et à l'Equipement (cellule départementale de lutte contre les pollutions), lors de la réunion du Comité Technique du Littoral.

Le Chef de l'Inspection Principale



M. LEON

RAPPORT D'ACTIVITE : ANNEE 1977

5°/ CONFERENCES - DOCUMENTATION

Commissions - Réunions - Conférences

- Réunions au sujet des Plans d'Occupation des Sols	9
- Réunions du S.A.U.M. (schéma d'aptitude et d'utilisation de la Mer.	3
- Réunions du S.D.A.U. de la région de Rochefort	1
- Réunions des Commissions régionales des E.P.M.	4
- Réunions de la section régionale du C.I.C.	4
- Réunions du Conseil Départemental d'hygiène	3
- Commissions de visite des Gisements	1
- Réunions aux Mairies de Marennes et Bourcefranc - Assainissement intercommunal de Marennes-Bourcefranc	3
- Réunion Départementale de l'Environnement (Préfecture)	1
- Réunion annuelle du Comité de Surveillance du Service d'Assistance Technique aux exploitants de stations d'épuration	1
- Réunion du S.I.V.O.M. de la Presqu'île d'Arvert, à Royan	2
- Réunion de travail au sujet des rejets de la papeterie LOZE (sous- Préfecture de Saintes)	1
- Commission de contrôle des opérations de démoustication en Oléron..	1
- Réunion du comité Technique du Littoral	1

TOTAL 35

Visites

Elèves-administrateurs et Elèves-officiers d'administration des
Affaires Maritimes.

RAPPORT D'ACTIVITE : ANNEE 1977

6°/ CONCLUSIONS

1) Activité générale

Le chef de l'Inspection et ses collaborateurs ont pour la période considérée, effectué l'étude de :

- 16 projets de campings, lotissements ou collectivités de vacances
 - 4 projets de plans d'occupation des sols
 - 259 permis de construire et projets divers
 - 1 projet d'assainissement de commune littorale
 - 3 projets d'aménagement de ports
 - Effectué l'étude et fourni l'avis sur 1.449 dossiers de concessions maritimes (Affaires Maritimes de Marennes et Oléron).
 - Participé à 35 Réunions, commissions et congrés
 - Effectués 133 études d'établissements ostréicoles d'expédition en vue de leur inscription au Casier Sanitaire.
 - Nombre d'inscriptions intervenues = 65
 - Nombre d'établissements visités par le Chef d'Inspection et les A.T. = 765
 - Nombre d'établissements visités par les contrôleurs = 400
 - Nombre de contrôles de marchés (Aide-Techniques, Contrôleurs et Surveillants) = 59
 - Nombre de tournées effectuées par le Chef d'Inspection = 85
 - Nombre de tournées effectuées par les Aides-Techniques = 226
 - Nombre de tournées effectuées par les contrôleurs = 139
- Soit un total de 450 tournées et contrôles
- Nombre total de prélèvements à fin d'analyses (zones et établissements
- | | | | | |
|-----|-------------|---------|-----|---------------------------|
| 536 | eaux | total : | 823 | (soit un accroissement de |
| 287 | coquillages | | | 6 % environ par rapport à |
| | | | | 1976) |

2) Laboratoire et Technologie

Il serait souhaitable que le nouveau laboratoire de contrôle sanitaire soit doté d'un équipement complémentaire (balance de précision, autoclave électrique automatique, appareil à eau distillée, étuves bactériologiques). Ceci faciliterait dans une mesure importante le travail effectué par le personnel de laboratoire, encore en nombre restreint. L'équipement du laboratoire de chimie serait à envisager en cas de recrutement de personnel qualifié.

3) Administration générale de l'Inspection

- Matériel et meubles de bureau

En raison de l'accroissement du personnel de contrôle, il serait souhaitable d'affecter à l'Inspection deux nouvelles machines à écrire. (Ces machines devaient être fournies en 1977). Les deux machines actuellement en service sont anciennes, et leur nombre réduit permet difficilement leur envoi en atelier pour révision.

Il serait souhaitable de renforcer le matériel de bureau (classificateurs, armoires, rangement pour cartes) afin de remplacer le matériel vétuste demeuré à l'ancien centre). De plus, il sera nécessaire d'affecter un bureau supplémentaire en 1978, en raison du recrutement d'un technicien-analyste.

4) Difficultés rencontrées

a) Personnel de laboratoire

Le problème posé par le passage à mi-temps de Mme ROUSSEAU, Garçon de laboratoire, n'a pas été résolu. L'absence de recrutement d'un agent complémentaire à mi-temps pose un grave problème, pour le fonctionnement du laboratoire de contrôle, notamment pour le nettoyage et la stérilisation de la verrerie, et la préparation des milieux.

L'envoi en stage de M. POIRAUD, Aide de laboratoire, en fin d'année a momentanément aggravé cette situation, le personnel analyste étant alors réduit au plus strict minimum.

Il convient d'espérer que le recrutement en 1978 d'un analyste, si possible qualifié, permettra de rétablir cette situation précaire.

b) Personnel administratif - secrétariat

Il serait souhaitable que le nombre d'heures de dactylographie attribuées jusqu'à présent à l'Inspection (80 heures par mois) soit progressivement augmenté de façon à parvenir à un temps complet.

Cette augmentation est justifiée par l'importance du travail administratif effectué à l'Inspection (en 1977 1.449 avis sur concessions, 278 avis Sanitaire et Techniques, 133 dossiers de projets d'établissements et nombreux bordereaux d'envois de chèques, états comptables, rapports mensuels, fiches de résultats d'analyses adressées à Nantes ou communiqués aux ostréiculteurs, attestations diverses etc?) -

- Le recrutement d'un agent administratif à temps complet serait également souhaitable, de façon à décharger le personnel technique et scientifique des tâches purement administratives et comptables.

5) Rapports de l'Inspection avec les autres Administrations

Les rapports avec la plupart des administrations nationales ou départementales (Affaires Maritimes, Equipement, Préfecture, Direction Départementale de la Construction ...) sont dans l'ensemble excellents.

Les seuls problèmes posés en 1977 dans ce domaine ont été liés à l'action de la D.D.A.S.S. et de la D.S.V. -

La D.D.A.S.S. a effectué des contrôles dans certains établissements et fait pratiquer par le laboratoire Départemental d'Hygiène des analyses de coquillages prélevés dans ces mêmes établissements. Sur instructions du Chef de service de Technologie et des Contrôles, une lettre a été adressée par l'Inspecteur au Directeur Départemental de l'Action Sanitaire et Sociale, en vue d'attirer son attention sur le respect des prérogatives de l'I.S.T.P.M.

En ce qui concerne la D.S.V., le principal problème a été posé par l'activité de M. BERTRAND, Vétérinaire-Inspecteur au GUA, qui a prélevé des huîtres en plusieurs établissements d'expédition du bassin de Marennes-Oléron, situés en majeure partie sur la rive droite de la Seudre. Bien que le contrôle des vétérinaires doive s'exercer normalement au stade de la commercialisation, M. BERTRAND et la D.S.V. ont prétendu justifier leur action en affirmant que leur contrôle s'exerçait sur les coquillages dès leur sortie de l'eau. En réalité, nous avons eu connaissance de cas précis pour lesquels, selon les déclarations des ostréiculteurs concernés, les prélèvements ont été effectués directement dans le dégorgeoir, bien que l'attestation délivrée ultérieurement par le Service Vétérinaire fasse mention d'un prélèvement "à l'étal" et d'une "conformité aux normes bactériologiques en vigueur".

... / ...

Des interventions ont été faites auprès de la D.S.V. et de M. BERTRAND lui-même, afin qu'ils respectent les prérogatives de l'I.S.T.P.M. - L'attention du Président de la Section Régionale du C.I.C. a également été attirée sur le caractère contestable de ces actions entreprises par les Vétérinaires, bien que ces derniers aient fait référence à un "volontariat" des ostréiculteurs ainsi contrôlés.

Il convient également d'observer que la justification au départ de certains de ces contrôles a été fournie par la demande de certificats Vétérinaires en vue de l'exportation d'huîtres, notamment vers la Belgique.

Par contre, dans le domaine du contrôle du mareyage et des conserves de produits marins, nous n'avons jusqu'à présent pas rencontré de difficultés avec le service vétérinaire.

Le Chef de l'Inspection Principale



M. LEON